

29 avril 2019




Commission thématique « Littoral »





Révision du SAGE Estuaire de la Loire : Construction de la stratégie collective et rédaction des documents du SAGE révisé

- Planning de la révision
 - Rappel du rôle des Commissions thématiques vis-à-vis de la CLE
 - Rappels du diagnostic sur la thématique « qualité des milieux aquatiques »
 - Propositions d'objectifs
 - Propositions de leviers
 - Prochaines étapes
- 



Rappel du calendrier



Révision du SAGE Estuaire de la Loire : un projet concerté

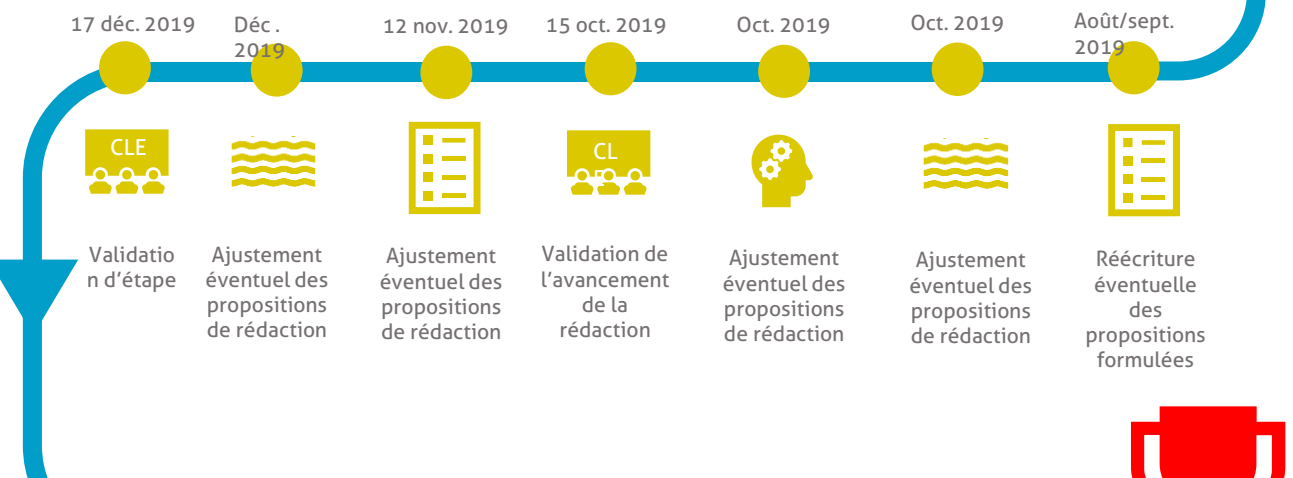
RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Concertation et échanges autour du SAGE de 2009, des pistes identifiées dans l'état des lieux et le diagnostic 2018 et des ambitions de la CLE pour le SAGE révisé.



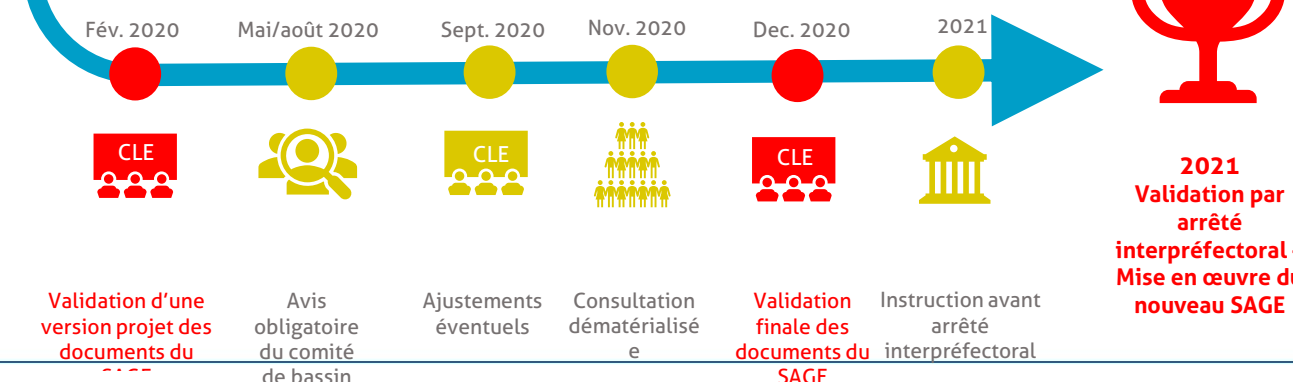
RÉDACTION

Rédaction des différents documents du SAGE : PAGD, règlement, atlas cartographique, évaluation environnementale.



DERNIÈRES VALIDATIONS

Consultations réglementaires et ultimes ajustements.



Acteurs associés



Commission locale de l'eau



Équipe technique du SYLOA

Coordination de la démarche



Commissions thématiques - Elus et techniciens -

Communes, structures référentes, syndicats de bassin versant, EPCI, acteurs de l'eau, services de l'Etat, Agence de l'eau.



Comité technique - Techniciens -

Membres du Syloa, syndicats de bassin versant, Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, associations et personnes qualifiées.



Comité de relecture - Elus et techniciens -

Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, élus, associations, et, en fonction des thématiques, personnes qualifiées.



Consultation des instances

Région, Départements, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents, Conseil maritime de façade, comité de bassin, EPTB, CLE des SAGE voisins.



Grand public



Préfectures

Rappel du calendrier

Instances réunies depuis la réunion de démarrage :

- Cellule technique (SYLOA, DDTM, AELB, DREAL, AFB)
 - 5 février
 - 13 mars
 - 3 avril
- Commissions thématiques
 - Commission « **estuaire** » le 26 février
 - Commission « **littoral** » le 6 mars

Travail en comité restreint sur une première trame de stratégie à partager par la suite

Concertation sur les objectifs et leviers relatifs aux enjeux à approfondir



Méthodologie phase stratégie



Stratégie

- Formulation et hiérarchisation des enjeux du territoire
- Définition des objectifs par thématique
- Exposé des arguments développés lors des réunions de concertation et de pilotage
- Choix de la CLE (niveaux d'ambition, thématiques écartées)

Organisation de la stratégie

- Enjeu
 - Objectifs
 - Orientations
 - Leviers/moyens

Vigilance à retrouver les **enjeux** thématiques ou généraux définis dans le diagnostic dans cette structuration (soit en termes d'objectifs soit en termes d'orientation/dispositions)

Sémantique

Objectif : traduit une ambition collective

- Pris en compte dans l'instruction des dossiers réglementaires (Loi sur l'eau, ICPE...)
- Pas opposable à un projet individuel sauf incompatibilité manifeste


Il doit être, si possible :

- Mesurable/quantifiable (futurs indicateurs de résultats du SAGE)
- Défini dans le temps (délai)
- Atteignable mais ambitieux (au-delà de la réglementation générale, du SDAGE)

Sémantique



Levier : moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés (futures dispositions du PAGD ou articles du règlement)

- Levier technique : orientation des programmes opérationnels des maîtres d'ouvrage
 - Levier juridique (dans le champ d'application des SAGE)
 - Levier d'animation/communication, amélioration de connaissance
 - Levier de Gouvernance
- 

De la stratégie à la rédaction du SAGE

PAGD

Constitution

- Synthèse de l'état des lieux
- Structure similaire à la stratégie

Enjeu > Objectifs / Orientations > Dispositions



Règles

- Documents cartographiques identifiant éventuellement les zones visées par les dispositions

Portée juridique

- Des dispositions d'engagement, d'incitation, de sensibilisation...
- Des dispositions s'imposant dans un rapport de compatibilité aux décisions administratives prises dans le domaine de l'eau (délai de 3 ans pour les décisions antérieures à l'approbation du SAGE)

De la stratégie à la rédaction du SAGE

REGLEMENT

Portée juridique plus forte

- Règles et documents graphiques opposables dans un rapport de conformité aux actes réglementaires et aux actes individuels (aux tiers)
- Champ d'intervention défini à l'article R.212-47 du code l'environnement

Lien avec le PAGD

- Règle associée à un objectif et une disposition du SAGE
- Règles permettent de compléter et/ou renforcer les dispositions concernées dans le PAGD
- Règles assorties de documents cartographiques



Rappel du rôle des commissions thématiques vis-à-vis de la CLE



Commissions thématiques : instances de concertation

- Proposer différentes ambitions pour chacune des thématiques qui composeront la stratégie collective et partagée en termes d'objectifs généraux et de pistes d'actions
- Contribuer à fournir à la CLE les arguments de choix
- Proposer des évolutions sur le contenu des dispositions et des règles du SAGE actuel

Organisation des commissions

Organisation des commissions en lien avec les thématiques identifiées pour la révision du SAGE (diagnostic) :

- Gouvernance 29 avril après-midi
- Qualité de l'eau 23 avril
- Qualité des milieux 26 avril
- Gestion quantitative 30 avril
- Estuaire 24 avril
- Littoral 29 avril matin

Thématiques reprises du SAGE 2009, 1 seule série de commissions

Thématiques à approfondir, 2^{ème} série de commissions



Rappels du diagnostic sur la thématique « Littoral »



Rappels du diagnostic

- Masses d'eau côtières en bon état écologique
- Prolifération macroalgale et microalgale en lien avec l'eutrophisation des eaux côtières => flux de nutriments (N, P) dont estuaire de la Loire (apports locaux et amont du périmètre du SAGE)
- Contamination microbiologique en lien avec de multiples sources (assainissement eaux usées, eaux pluviales, élevages, plaisance... => impact sur les activités littorales (baignade, conchyliculture, pêche à pied...)
 - Classement majoritairement B pour les sites conchylicoles, avec une tendance à la dégradation observée sur certains d'entre eux
 - Des sites de pêche à pied plutôt dégradés : sites de pêche à pied classés en déconseillés (12) ou tolérés (3)
 - Des sites de baignade de bonne qualité, mais mesures ponctuelles de fermeture de plage
- Réflexions spécifiques à mener sur le dragage (opération de grande ampleur, dragages portuaires) ? Sur la qualité chimiques des eaux littorales (HAP...) ?



Propositions d'objectifs



Origine des propositions (objectifs et leviers)

Propositions formulées à partir :


- Du SAGE 2009
- Du diagnostic révisé
- Des études préalables à la révision (diagnostic technique et juridique du SAGE, étude de gouvernance, pré-diagnostic et plan actions zones conchylicoles – pêche à pied)
- Du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021
- Propositions 1ère série commissions (estuaire, littoral)

Présentation axée sur les points jugés essentiels ou des questions particulières
(cf. tableau préalablement adressé pour la liste complète des leviers proposés)

Partage des propositions (objectifs et leviers)



Discussions au regard du contexte et de l'appréciation de l'efficacité et de la faisabilité (technique, économique, sociale) des leviers envisagés sur :

- Objectifs/dispositions/règles SAGE 2009 à conserver
 - Objectifs/dispositions/règles SAGE 2009 à supprimer (réalisé, plus d'actualité...)
 - Objectifs/leviers complémentaires proposés (1ère trame élaborée)
 - Autres objectifs/leviers proposés par les commissions
- 

Objectifs généraux proposés

- Améliorer la qualité microbiologique afin de satisfaire les usages liés à l'utilisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en particulier la baignade, la conchyliculture et la pêche à pied
 - Objectifs de classement conchylicole :
 - Objectifs de qualité des eaux de baignade :
- Comprendre les écarts au bon état chimique sur certaines masses d'eau
- Cf. thématique « qualité des eaux douces » vis-à-vis des enjeux de réduction des flux de nutriments (proliférations algales)
- Autres objectifs à envisager ?

Niveaux d'ambition	
1	2
Minima B, tendre vers « B+ »	Classement A toutes zones
Réduire les fermetures de plage	« Zéro fermeture »





Propositions de leviers



Orientations des leviers

Thématique « Littoral »

↳ Objectifs (cf. précédent)

↳ Orientations

- ↳ Réduire les contaminations microbiologiques des eaux littorales
- ↳ Adapter les performances des infrastructures d'assainissement aux enjeux microbiologiques
- ↳ Réduire la pollution par les micropolluants
 - ↳ Flux de nutriments : cf. thématique « qualité des eaux douces »
- ↳ Autres atteintes à la qualité et aux milieux littoraux (macro-déchets, pêche à pieds, scrubber...)
- ↳ Submersion marine : cf. thématique « inondations »
- ↳ Autres orientations à envisager ? (Milieux?)

Connaissance

Orientation : Réduire les contaminations microbiologiques des eaux littorales

Levier : Mettre en œuvre un diagnostic permanent des sources de contamination des sites conchylicoles et des sites de pêche à pied

Efficacité

+	Identification sources
---	------------------------

Faisabilité

+/ -	Moyens humains
---------	----------------

MO pressentie

EPCI-FP, Structure porteuse SAGE?

Ajouter ?

Levier : Suivre la qualité microbiologique à l'exutoire des cours d'eau

Efficacité

+	Identification sources
---	------------------------

Faisabilité

+	Suivi ciblé
---	-------------

MO pressentie

Porteurs de programmes opérationnels

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Réduire les contaminations microbiologiques des eaux littorales

Levier : Diagnostiquer les exploitations agricoles pour réduire le risque de transfert de germes pathogènes vers le milieu

<u>Efficacité</u>	+	Si sources agricoles impliquées
<u>Faisabilité</u>	+/ -	Coûts, moyens humains
<u>MO pressentie</u>	EPCI-FP, organisations professionnelles agricoles	

Ajouter

R

Levier : Règle visant à encadrer l'accès des animaux aux cours d'eau

<u>Efficacité</u>	+/ -	Capacité de contrôle ?
<u>Faisabilité</u>	+/ -	Sécurité juridique
<u>MO pressentie</u>		

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Réduire les contaminations microbiologiques des eaux littorales

Levier : Sensibiliser les particuliers et les usagers sur les risques de contamination microbiologique

Efficacité

+

Evolution des pratiques

Faisabilité

+/
-

Moyens de communication

MO pressentie

Structure porteuse du SAGE

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Réduire les contaminations microbiologiques des eaux littorales

Autres leviers à envisager ?

Orientation : Adapter les performances des infrastructures d'assainissement aux enjeux microbiologiques

Levier : Mettre en place un comité littoral (SYLOA, EPCI-FP), groupe de travail chargé de suivre l'évolution des enjeux, de favoriser les partages d'expérience...

<u>Efficacité</u>	+/ -	Redondance avec commission littorale ?
<u>Faisabilité</u>	+	Disponibilité acteurs ?
<u>MO pressentie</u>	Structure porteuse SAGE, EPCI-FP	

Ajouter

Levier : Animer des cellules locales opérationnelles pour améliorer le fonctionnement de l'assainissement et organiser les réponses en cas de pollutions accidentelles

<u>Efficacité</u>	+	Coordination acteurs
<u>Faisabilité</u>	+	Disponibilité acteurs ?
<u>MO pressentie</u>	EPCI-FP	

2009

QE
26

Maintenir avec évolution :
pollutions accidentelles =>
contaminations microbiologiques

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Adapter les performances des infrastructures d'assainissement aux enjeux microbiologiques

Levier : Adapter le contrôle des dispositifs ANC en fonction des enjeux

Efficacité

+

Identification dysfonctionnements

Faisabilité

+

Optimisation moyens contrôle

MO pressentie

Communes et leurs groupements

Ajouter

Levier : Proposer des zones à enjeu sanitaire (ANC)

Efficacité

+

Délais mise en conformité

Faisabilité

+/-

Concertation définition zones

-

MO pressentie

Communes et leurs groupements/Préfet

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Adapter les performances des infrastructures d'assainissement aux enjeux microbiologiques

Levier : Mettre en conformité les points noirs de l'assainissement non collectif

Efficacité

+/
-

Impact réel sur les contaminations ?

Faisabilité

+

Coûts, absence financement

MO pressentie
2009

Communes et leurs groupements

QE
3

Maintenir ?

R

Levier : Interdiction des rejets ANC au milieu superficiel pour les nouveaux projets

Variante : vérification au niveau des documents d'urbanisme de la capacité des sols à l'infiltration

Efficacité

+/
-

Vise uniquement nouveaux projets

Faisabilité

+

Bonne

MO pressentie

Communes et leurs groupements

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Adapter les performances des infrastructures d'assainissement aux enjeux microbiologiques

Leviers :

- Maîtriser les rejets des réseaux d'assainissement par temps de pluie
- Poursuivre les contrôles et la mise en conformité des branchements d'eaux usées

Efficacité

+	Plus value SAGE ?
---	-------------------

Faisabilité

+	Coûts
---	-------

MO pressentie

Communes et leurs groupements

2009

QE 4
et 6

Maintenir ?

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Adapter les performances des infrastructures d'assainissement aux enjeux microbiologiques

Autres leviers à envisager ?

Orientation : Réduire la pollution par les micropolluants

Levier : Améliorer la connaissance de la qualité chimique des eaux littorales (micropolluants)

<u>Efficacité</u>	+/ -	Actions possibles selon paramètres ?
<u>Faisabilité</u>	+/ -	Connaissances disponibles
<u>MO pressentie</u>	Structure porteuse du SAGE	
Ajouter		

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Réduire la pollution par les micropolluants

Levier : Développer l'offre d'aires de carénage

Efficacité

+/
-

Offre actuelle
suffisante ?

Faisabilité

+

Coûts

MO pressentie
2009

Gestionnaires de ports

QE 25

Maintenir ?

R

Levier : Réglementer le carénage dans le SAGE, pour faciliter le constat d'infraction et la verbalisation par les services de la police de l'eau

Efficacité

+

Levier réglementaire

Faisabilité

+

Bonne

MO pressentie

Ajouter?

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Réduire la pollution par les micropolluants

Levier : Améliorer l'information des CLE et la concertation sur le dragage

Efficacité

+/
-

Plus value ? Rappel du SDAGE

Faisabilité

+/
-

Fonctionnement du comité de suivi actuel

2009
MO pressentie

Gestionnaires de ports

QE 25

Maintenir ?

Quelles opérations visées ?

Levier : Elaborer des protocoles de dragage

Efficacité

+

Plus value ?

Faisabilité

+

Quelles opérations visées ?

MO pressentie

Etat ? Région ?
Départements ?

Ajouter ?

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Réduire la pollution par les micropolluants

Levier : Etudier l'opportunité de développer des filières de traitement des produits de dragage

Efficacité

+	Traitement adapté
---	-------------------

Faisabilité

-	Capacité par rapport aux volumes
---	----------------------------------

MO pressentie

?

Ajouter

Levier : Limiter la pollution des gros navires (encadrer les rejets des scrubbers dans l'eau)

Efficacité

+	Plus value ? Déjà dans le règlement du GPMNSN
---	---

Faisabilité

+/-	Portée SAGE / réglementation actuelle ?
-----	---

MO pressentie

Etat ? Europe ?

Ajouter?

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Réduire la pollution par les micropolluants

Autres leviers à envisager ?

Leviers :

- Sensibiliser les usagers pour limiter les rejets de macro-déchets
- Limiter les rejets de macro-déchets

<u>Efficacité</u>	+/ -	Appropriation enjeux par usagers
<u>Faisabilité</u>	+	Bonne
<u>MO pressentie</u>	Structure porteuse SAGE, communes et leurs groupements ?	

Ajouter

Levier : Etudier les incidences du changement climatique sur la qualité des eaux littorales (apports d'eau douce, dynamique sédimentaire...)

<u>Efficacité</u>	+	Vision prospective
<u>Faisabilité</u>	+/ -	Portage
<u>MO pressentie</u>	?	

Ajouter

**Orientation spécifique
macro-déchets ?**

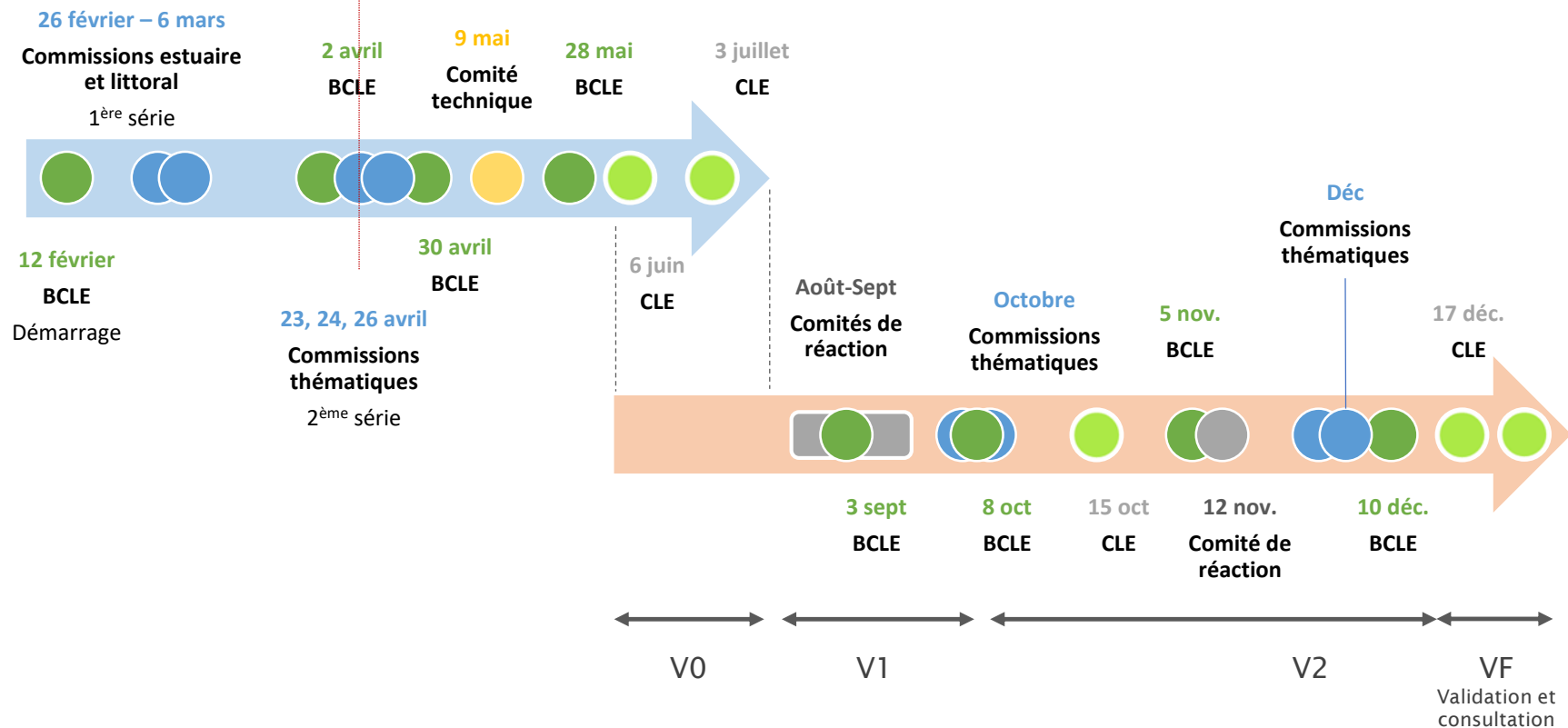
Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

**Orientation spécifique
changement climatique ?**

Prochaines étapes

Stratégie et rédaction des documents du SAGE

Stratégie



Rédaction des documents du SAGE

Programme des commissions

- Qualité de l'eau 23 avril
- Estuaire 24 avril
- Qualité des milieux 26 avril
- Littoral 29 avril matin
- Gouvernance 29 avril après-midi
- Gestion quantitative 30 avril

Contacts

SYLOA

Caroline Rohart

Directrice et animatrice

09 72 54 19 36

crohart@syndicatloireaval.fr

Julia Despois

Chargée de mission
Qualité des eaux

09 72 50 67 49

jdespois@syndicatloireaval.fr

Arnaud Mevel

Animateur ASTER

09 72 54 19 33

amevel@syndicatloireaval.fr

Stéphane Renou

Chargé d'évaluation

09 72 54 19 35

srenou@syndicatloireaval.fr

Rose-Marie Jimenez

Responsable
communication

09 72 54 19 34

rjimenez@syndicatloireaval.fr

SCE

Jacques MARREC

02 51 17 29 61

06 82 56 43 68

jacques.marrec@sce.fr

Solène COURILLEAU

02 51 17 28 79

solene.courilleau@sce.fr

Yann LE BIHEN

02 51 17 81 64

07 86 27 29 06

yann.le-bihen@sce.fr